



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SÉANCE DU JEUDI 09 MARS 2023

L'An Deux Mil **Vingt-trois**, le jeudi 09 mars à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué par expédition du 03 mars 2023 s'est réuni en séance ordinaire en mairie d'ERQUY sous la Présidence de Monsieur Henri LABBE, Maire d'Erquy. Madame Roxane DONNARD, Conseillère municipale, a été désignée Secrétaire de Séance.

09 mars 2023					MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS
a	Mois	Jour	QN°	Subd	
2023	03	09	15	00	

ÉLUS	27
PRÉSENTS MAXI	22
MANDANTS	4
ABSENTS	1
APTES A VOTER	26



CONVOCACTION	03-03-2023
RÉUNION	09-03-2023
AFFICHAGE	15-03-2023
TRANSMISSION	15-03-2023
Contrôle de Légalité : DCLE/2	

RECENSEMENT DES CONSEILLERS		Présents	Absents	Mandants	PROCURATIONS
NOMS ET PRÉNOMS	TITRES				MANDATAIRES
MAJORITÉ MUNICIPALE	LABBÉ Henri	Maire	X		
	MONNIER Philippe	1er Adjoint	X		
	BERTIN Josyane	2è Adjointe	X		
	RAULT Gabriel	3è Adjoint	X		
	ALLAIN Marie-Paule	4è Adjointe	X		
	POUGET Léo	5è Adjoint		X	MONNIER Philippe
	HERNOT Bruno	6è Adjoint		X	PILVEN Patrice
	L'HARIDON Michelle	7è Adjointe	X		
	HUET Jean-Marie	CMD1	X		
	CHARLOT Karine	Conseillère	X		
	CORMIER Anne-Séverine	Conseillère	X		
	DONNARD Roxane	Conseillère	X		
	DURAND Philippe	CMD2	X		
	GUINARD Brigitte	Conseillère		X	MANIS Jean-Paul
	LANCESSEUR Christian	CMD3	X		
	LESNARD Pierre	Conseiller	X		
	MANIS Cécile	Conseillère		X	
	PILVEN Patrice	CMD4	X		
	ROUXEL Benoît	CMD5	X		
MANIS Jean-Paul	Conseiller	X			
LEMEE Ginette	Conseillère	X			
LE BRICON Bruno	Conseiller	X			
MINORITÉ	MORIN Yannick	Conseiller	X		
	CHALVET Maryvonne	Conseillère	X		
	DETREZ Nicole	Conseillère	X		
	RENAUT Sylvain	Conseiller		X	CHALVET Maryvonne
	LOLIVE Jean-Paul	Conseiller	X		
A	DÉCOMPTÉ DES PRÉSENTS : QUESTIONS		22	1	4

15- MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Note de synthèse

Afin de faciliter la compréhension du tableau des effectifs, les précisions suivantes sont apportées.

Poste de Direction :

Les postes de direction sont des postes de Catégorie A.

Comme auparavant, il y a **trois postes budgétaires de catégorie A** :

Un poste d'Attaché occupé par le Directeur Administratif et Financier.

Un poste d'Ingénieur Principal occupé par le Directeur des Services Techniques,

Un poste d'Attaché Principal occupé par le Directeur Général des Services.

Cependant le tableau des effectifs fait apparaître quatre postes de catégorie A. Cela tient au fait que le Directeur Général des Services doit apparaître à la fois sur un poste d'« Attaché Territorial Principal » correspondant à son grade, et sur un poste de « Directeur Général des Services » correspondant à sa fonction. Il y a donc deux postes au tableau des effectifs pour un seul équivalent temps plein, ce qui peut porter à confusion mais ce qui correspond à une préconisation du Centre de Gestion.

Poste administratif :

Catégorie C

Deux postes sont ouverts dans l'optique du recrutement d'un(e) chargé(e) de communication. Le poste de l'ancien chargé de communication est également laissé au tableau des effectifs puisque le recrutement est ouvert au grade d'Adjoint Administratif, d'Adjoint Administratif Principal 2^e classe (grade de l'ancien chargé de communication) et Adjoint Administratif Principal 1^{ère} classe.

Deux postes seront donc fermés à l'issue du recrutement.

Poste Technique :

Catégorie B

Deux postes sont ouverts pour le recrutement d'un agent en urbanisme qui viendra remplacer un agent de ce service qui sera muté le 1^{er} mai 2023.

Deux postes seront fermés à l'issue du recrutement.

Catégorie C

Un poste d'adjoint technique est créé à la suite du départ en retraite (01/01/2023) d'un agent du service propreté.

Le poste de l'agent parti en retraite est supprimé (Adjoint Technique Principal 2^eme classe).

Un poste d'Adjoint Technique est créé en prévision du départ en retraite (01/05/2023) de l'agent en charge du garage.

Le poste de l'agent en charge du garage (Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe) sera supprimé à la prochaine présentation du tableau des effectifs au Conseil Municipal.

Bibliothèque :

Catégorie C

Un poste est créé afin de stagiairiser un agent contractuel à 80%, précédemment dans les effectifs de la commune en tant qu'agent contractuel.

Un poste est créé dans le cadre du recrutement d'un référent numérique venant pallier le désengagement de LTM de l'espace numérique.

15 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS 2023-01

Monsieur le Maire expose qu'il convient de modifier le tableau des effectifs :



TABLEAU DES EFFECTIFS Modification 2022-3	CAT	Dispo	Avant	Mouvements (MVT)			Après	DHS Quotités	TOT ETP	Dates d'Effet
				N°	+	-				
Directeur Général des Services	A		1				1	100%	0,0	2 Dispo
Attaché Territorial Principal	A		1				1	100%	1,0	
Attaché Territorial	A		1				1	100%	1,0	
Rédacteur Principal 1 ^{ère} classe	B		4				4	100%	4,0	
Rédacteur Principal 2 ^{ème} classe	B		2				2	100%	2,0	
Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} Classe	C		2		1		3	100%	1,0	
Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} Classe	C		3				3	100%	2	
Adjoint Administratif Principal 2 ^e cl (2 ^o Dispo)	C		2				2	100%	0,0	
Adjoint Administratif Territorial (TNC)	C		1				1	80%	0,8	
Adjoint Administratif Territorial	C		2		1		3	100%	1,8	
Ingénieur principal	A		1				1	100%	1,0	2 Dispo
Technicien Principal 1 ^{ère} Classe	B		2		1		3	100%	2,0	
Technicien Principal 2 ^{ème} Classe	B		2		1		3	100%	1,0	
Agent de Maîtrise principal	B		1				1	100%	1,0	
Agents de Maîtrise	C		2				2	100%	2,0	
Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} Classe	C		11				11	100%	11,0	
Adjoint Technique Principal 2 ^e Classe	C		7			1	6	100%	6	
Adjoint Technique Territorial (TNC)	C		2				2	80%	1,6	
Adjoint Technique Territorial	C		14		2		16	100%	16	
Adjoint d'Animation Principal 2 ^e cl	C		2				2	100%	2	
Adjoint Territorial d'Animation (4 ^o TC Dispo.)	C		2				2	100%	0,0	2 Dispo
Adjoint Territorial d'Animation (2 ^o Tc)	C		2				2	100%	2	
Adjoint Territorial d'Animation (3 ^o TNC)	C		2				2	90%	1,8	
Éducateur Territorial Principal 1 ^{ère} Classe	B		1				1	100%	1,0	
Assistant de Conservation P&B Pcpl de 1 ^{ère} Classe	B		1				1	100%	1,0	2 Dispo
Adjoint territorial du patrimoine Principal 2 ^e Classe	C		1				1	80%	0,8	
Adjoint territorial du patrimoine	C		0		2		2	80%	1,6	
Brigadier-Chef Principal	C		1				1	100%	1,0	2 Dispo
Gardien Brigadier	C		1				1	100%	1,0	
VARIATIONS ET POSTES RECENSÉS			73				80		67,4	4 Dispo
OBSERVATIONS	80 Postes Budgétaires / 4 Dispos / 67.4 ETP Effectifs / - 3,15 ETP de Mises à Disposition de LTM (Gestion Locative et ALSH) - 1,00 ETP de Mise à Disposition du GIP du Penthièvre (Portage des Repas) - 1,00 ETP de Placement en Congé Maladie Professionnelle									

*Le Conseil Municipal, Invité à se Prononcer,
Après en avoir Délibéré, DÉCIDE,*

D'APPROUVER le Tableau des Emplois Permanents de la Commune d'ERQUY, conformément au recensement des postes budgétaires ci-dessus recensés.

DE RAPPELER que la présente délibération peut faire objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département et de sa publication.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Votes favorables	21
- Votes défavorables	0
- Abstentions	5

5 abstentions : Yannick MORIN, Maryvonne CHALVET, Nicole DETREZ, Sylvain RENAUT par procuration, Jean-Paul LOLIVE

ERQUY, le 9 mars 2023

La secrétaire de séance

Roxane DONNARD



Le Maire,

Henri LABBE

